



# Le 1890.be : le guichet unique à destination de entreprises

Alimentation - Horeca | Animaux - Elevage | Artisanat - Patrimoine | Communication - Audiovisuel | Comptabilité - Assurances | Construction - Travaux  
| Electrotechnique - Chauffage | Energie - Environnement | Informatique - Numérique | Langues - Pédagogie | Logistique - Transport  
| Entrepreneuriat - Management | Mobilité - Mécanique | Mode - Déco | Nature - Jardins | Sécurité - Secourisme | Soins - Bien-être | Tourisme - Loisirs  
| Vente - Marketing

Date

11 décembre 2018

Le 1890 a pour objectif une meilleure orientation de chaque entrepreneur (ou candidat-entrepreneur) en fonction de sa situation et poursuit l'ambition d'être le premier point de contact à destination des PME wallonnes ! L'IFAPME est un partenaire clé du projet via les formations à la création d'une entreprise.

Le guichet unique est un point de contact unique et simple pour toute demande de soutien public. Il s'adresse à toutes les personnes qui entreprennent ou souhaitent entreprendre. Il est géré par la Sowalfin.

Le site internet ([www.1890.be](http://www.1890.be) (<http://www.1890.be/>)) est le premier canal de référence. Il abrite toutes les informations utiles,

que l'on soit candidat-entrepreneur à la recherche d'informations pour développer son entreprise

ou entrepreneur en activité qui souhaite être reconnu comme "artisan"

ou en savoir plus sur les démarches à entreprendre pour se développer à l'international.

etc.

Une ligne téléphonique (via le 1890) permettra d'entrer en contact avec un agent du lundi au vendredi de 12h à 19h pour des informations complémentaires à celles disponibles sur le site. Un formulaire de contact est également disponible en ligne avec une réponse garantie dans un délai de 2 jours ouvrables.



Si la situation le nécessite, un rendez-vous pourra être fixé afin de mieux identifier les besoins et y apporter une réponse adaptée. Ce service supplémentaire verra l'un second temps (aux alentours du mois de mars 2019). Les entretiens seront assurés par des conseillers internes à la Sowalfin, des partenaires publics (actifs en animation économique) ou privés (que ce soient des consultants ou des auditeurs, des comptables, des juristes... par exemple).

*"Je suis convaincu depuis longtemps qu'il faut proposer un tel service aidant à la création et/ou au développement de nos PME wallonnes. Grâce en place de ce guichet, les PME et les entrepreneurs de demain verront ainsi leur accès aux supports publics facilité et une réponse en fonction de leurs besoins. Leurs questions portent sur un accompagnement, des aides financières, des solutions de financement ou d'investissement. L'objectif est de raccourcir le temps par l'entrepreneur à rechercher une solution administrative" indiquait le Ministre Pierre-Yves JEHOLET lors de l'événement de lancement à la Bourse de Namur vendredi 7 décembre 2018.*

